



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question au Gouvernement n° 2625

Texte de la question

HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à Mme Valérie Fourneyron, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Valérie Fourneyron. Madame la ministre de la santé et des sports, l'hôpital public est malade, vous ne posez pas le bon diagnostic, et votre projet de loi de financement de la sécurité sociale ne propose pas la bonne ordonnance.

81 % des Français sont satisfaits de leurs hôpitaux, mais ils sont presque autant à estimer que les moyens financiers et humains dont ils disposent sont insuffisants. Année après année, nos concitoyens vous redisent leur attachement à l'hôpital, double pilier d'excellence et de solidarité.

Excellence d'abord, parce que c'est à l'hôpital que les innovations scientifiques et techniques se développent, et c'est en son sein que nos futurs médecins, infirmiers, aides-soignants sont formés à un métier passionnant et difficile.

Solidarité ensuite, parce que l'hôpital reste un rempart pour beaucoup quand l'accès aux soins n'est plus garanti, un rempart contre les dépassements d'honoraires abusifs, contre les refus de soins, contre la désertification médicale et contre les failles de la permanence des soins.

L'hôpital accueille tous les patients et toutes les pathologies, jour et nuit. Mais aujourd'hui il peine de plus en plus à remplir ses missions de service public car il souffre de la pénurie humaine et financière dans laquelle vous le plongez depuis des années.

Il souffre de la politique du chiffre, marque de fabrique de votre gouvernement : recherche de rentabilité, confrontation déplacée entre public et privé, suppressions d'emplois. Ce n'est pas à l'hôpital de payer la facture du déficit de l'assurance maladie.

Il souffre du manque de personnels, responsable de la dégradation des conditions de travail et de l'altération des relations entre les patients et les soignants. Contrairement à ce que l'on peut entendre, les personnels de l'hôpital public tiennent un discours responsable. Ils veulent un hôpital bien géré, ils veulent pouvoir assurer la qualité et la sécurité des soins qu'ils dispensent.

Madame la ministre, si l'équilibre financier peut être atteint en 2012, l'équilibre humain ne le sera pas.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Madame la députée, vous connaissez particulièrement bien ces questions étant vous-même présidente du conseil d'administration du CHU de Rouen. La France est le pays où les dépenses hospitalières sont les plus élevées au monde, avec le maillage hospitalier le plus resserré au monde. L'hôpital public français a besoin de financements supplémentaires ; nous les lui donnons à travers la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011,...

M. Maxime Gremetz. Non !

M. Roland Muzeau. Vous donnez aux cliniques privées !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. ...puisque 2 milliards d'euros d'argent frais seront injectés dans notre hôpital public.

La situation financière des hôpitaux publics s'améliore. Vous-même, madame Fourneyron, vous avez redressé

la situation financière du CHU de Rouen en 2009, montrant ainsi que le déficit des hôpitaux n'est pas une fatalité.

L'hôpital public a également besoin d'être réorganisé. C'est ce que nous faisons à travers par exemple le plan Hôpital 2012. Vous avez rencontré mes services car vous souhaitez restructurer l'hôpital Charles-Nicolle. Nous sommes en train d'étudier ce projet. Nous apportons des financements, nous vous aidons.

Oui, l'hôpital public a besoin de financements ; nous les lui accordons. Il a besoin de restructurations et de réorganisations et nous les ferons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Fourneyron](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2625

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2010